



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.6/AC.2/18  
17 décembre 2008

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS**

Groupe de travail des statistiques des transports

Groupe spécial d'experts du recensement  
de la circulation sur les routes E

**RAPPORT DU GROUPE SPÉCIAL D'EXPERTS DU RECENSEMENT DE  
LA CIRCULATION SUR LES ROUTES E SUR SA NEUVIÈME SESSION  
(10 novembre 2008)**

**TABLE DES MATIÈRES**

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. PARTICIPATION .....	1	3
II. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (point 1 de l'ordre du jour).....	2	3
III. ÉLECTION DU BUREAU (point 2 de l'ordre du jour).....	3	3
IV. MANDAT (point 3 de l'ordre du jour) .....	4	3
V. RÉSULTATS DU RECENSEMENT 2005 DE LA CIRCULATION SUR LES ROUTES E (point 4 de l'ordre du jour).....	5 – 8	3
A. Présentation des résultats du recensement 2005 de la circulation sur les routes E (point 4 a) de l'ordre du jour).....	5 – 7	3
B. Notes des pays sur le recensement 2005 de la circulation sur les routes E (point 4 b) de l'ordre du jour).....	8	4
VI. PROJET DE RÉOLUTION SUR LE RECENSEMENT 2010 DE LA CIRCULATION SUR LES ROUTES E (point 6 de l'ordre du jour).....	9	4

**TABLE DES MATIÈRES (suite)**

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
VII. PROJET DE RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS CONCERNANT LE RECENSEMENT 2010 DE LA CIRCULATION MOTORISÉE SUR LES ROUTES E ET L'INVENTAIRE 2010 DES NORMES ET PARAMÈTRES PRINCIPAUX DES GRANDES ROUTES DE TRAFIC INTERNATIONAL EN EUROPE («RECENSEMENT 2010 DE LA CIRCULATION SUR LES ROUTES E») (point 5 de l'ordre du jour).....	10	4
VIII. QUESTIONS DIVERSES (point 7 de l'ordre du jour).....	11 – 15	4
IX. ADOPTION DU RAPPORT (point 8 de l'ordre du jour).....	16	5

Annexe

Projet de résolution n° ... Recensement du trafic sur les routes E et inventaire des normes et paramètres principaux des grandes routes de trafic international en Europe en 2010 («recensement 2010 du trafic sur les routes E»).....	6
---	---

## **I. PARTICIPATION**

1. Le Groupe spécial d'experts du recensement de la circulation sur les routes E s'est réuni à Genève le 10 novembre 2008 sous la présidence de M<sup>me</sup> Olga Kastlova (République tchèque). Ont participé à la réunion les représentants des pays membres de la CEE ci-après: Croatie, Danemark, France, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Slovaquie. Des représentants de la Commission européenne (DG Transports et énergie et Eurostat) étaient également présents. A également participé à la réunion un consultant invité par le secrétariat.

## **II. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (point 1 de l'ordre du jour)**

2. Le Groupe spécial d'experts a adopté l'ordre du jour provisoire établi par le secrétariat (ECE/TRANS/WP.6/AC.2/17).

## **III. ÉLECTION DU BUREAU (point 2 de l'ordre du jour)**

3. Le Groupe spécial d'experts a élu M<sup>me</sup> Olga Kastlova Présidente.

## **IV. MANDAT (point 3 de l'ordre du jour)**

4. Le Groupe spécial d'experts a noté que le Groupe de travail des statistiques des transports (WP.6) avait décidé de créer un groupe spécial d'experts sur le recensement 2010 de la circulation sur les routes E, chargé d'évaluer les résultats du recensement de 2005, d'élaborer des recommandations à adresser aux gouvernements concernant les procédures et les méthodes à suivre lors du recensement de 2010 et de rédiger un projet de résolution devant être adopté par le Comité des transports intérieurs de la CEE en février 2009 (ECE/TRANS/WP.6/155, par. 37).

## **V. RÉSULTATS DU RECENSEMENT 2005 DE LA CIRCULATION SUR LES ROUTES E (point 4 de l'ordre du jour)**

### **A. Présentation des résultats du recensement 2005 de la circulation sur les routes E (point 4 a) de l'ordre du jour)**

5. Le Groupe spécial d'experts a été informé qu'au sujet du recensement 2005 de la circulation sur les routes E le secrétariat avait reçu des données de la part de 31 pays membres de la CEE. Deux pays ont répondu qu'aucune donnée n'était disponible.

6. Les pays ci-après ont fourni des données (complètes ou non) pour le recensement de la circulation sur les routes E de 2005: Allemagne, Autriche, Bélarus, Belgique, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Moldova, Norvège, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie et Ukraine.

7. Le consultant de la CEE a présenté les résultats de son travail concernant le recensement de la circulation sur les routes E de 2005 et exposé les problèmes particuliers rencontrés (disparité de l'information, données manquantes et communication tardive des données). Il a par ailleurs mentionné l'importance de l'utilisation d'un système d'information géographique (SIG) comme outil d'analyse et de planification des transports.

**B. Notes des pays sur le recensement 2005 de la circulation sur les routes E (point 4 b) de l'ordre du jour)**

Document: ECE/TRANS/WP.6/AC.2/2008/2.

8. Le Groupe spécial d'experts a pris acte des notes des pays accompagnant le recensement 2005 de la circulation sur les routes E et reproduites dans le document ECE/TRANS/WP.6/AC.2/2008/2.

**VI. PROJET DE RÉSOLUTION SUR LE RECENSEMENT 2010 DE LA CIRCULATION SUR LES ROUTES E (point 6 de l'ordre du jour)**

Document: ECE/TRANS/WP.6/AC.2/17, annexe.

9. Le Groupe spécial d'experts a **examiné et approuvé** le projet de résolution sur le recensement 2010 de la circulation sur les routes E, tel qu'établi par le secrétariat, moyennant quelques modifications mineures. Les États membres ont été invités à soumettre leurs données dès que possible. Le projet de résolution, tel qu'**adopté** par le Groupe spécial d'experts, est reproduit à l'annexe I du présent document. Il sera soumis pour adoption au Comité des transports intérieurs à sa soixante et onzième session (24-26 février 2009).

**VII. PROJET DE RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS CONCERNANT LE RECENSEMENT 2010 DE LA CIRCULATION MOTORISÉE SUR LES ROUTES E ET L'INVENTAIRE 2010 DES NORMES ET PARAMÈTRES PRINCIPAUX DES GRANDES ROUTES DE TRAFIC INTERNATIONAL EN EUROPE («RECENSEMENT 2010 DE LA CIRCULATION SUR LES ROUTES E»)**  
**(point 5 de l'ordre du jour)**

Documents: ECE/TRANS/WP.6/AC.2/2008/1, ECE/TRANS/WP.6/AC.2/2008/1/Add.1, ECE/TRANS/WP.6/AC.2/2008/1/Add.2.

10. Le Groupe spécial d'Experts a **examiné et approuvé** le projet de recommandations concernant le recensement 2010 de la circulation sur les routes E (ECE/TRANS/WP.6/AC.2/2008/1 et Add.1 et 2), moyennant quelques petites modifications. Ce projet de recommandations, tel qu'**adopté** par le Groupe spécial, figure à l'annexe II du présent rapport. Il sera soumis pour adoption au Comité des transports intérieurs à sa soixante et onzième session (24-26 février 2009).

**VIII. QUESTIONS DIVERSES (point 7 de l'ordre du jour)**

11. Le Groupe spécial d'experts a examiné les possibilités de publier sur CD-ROM les résultats du recensement 2010 de la circulation sur les routes E, ainsi que d'afficher une partie des données sur la page Web de la Division des transports.

12. Le Groupe spécial d'experts a **demandé** au secrétariat de publier les cartes et les données relatives au recensement 2010 de la circulation sur les routes E au fur et à mesure qu'elles sont reçues des États membres et avant la publication des résultats récapitulatifs. L'utilisation d'un SIG a été recommandée.

13. Le Groupe spécial d'experts a souligné l'importance des données recueillies dans le cadre du recensement concernant la circulation sur les routes E; ces données sont uniques et sont uniquement recueillies par la CEE. En outre, le représentant de la Commission européenne a souligné que ces données étaient utilisées à des fins de modélisation et qu'elles constituaient pour les responsables politiques un bon outil concernant l'utilisation de l'infrastructure et l'internalisation des coûts extérieurs (pour le réseau transeuropéen de transport «RTE-T»). Il soumettra un document sur les besoins des utilisateurs en ce qui concerne ces statistiques à la prochaine session du Groupe de travail des statistiques des transports (WP.6).

14. Le Groupe spécial d'experts **a décidé** d'inviter le Groupe de travail des statistiques des transports (WP.6) à examiner des pratiques performantes de collecte des données pour le recensement de la circulation sur les routes E, y compris la procédure et le calendrier officiels pour établir la méthode à suivre lors du prochain recensement en 2015. Un intérêt particulier a été exprimé au sujet des expériences faites concernant la comptabilisation des véhicules étrangers et la nécessité de disposer d'informations sur la vitesse et les embouteillages. Le secrétariat a été invité à rechercher les meilleurs moyens d'améliorer la présentation des résultats dans le tableau 6 (couleurs, largeur des fourchettes).

15. Le secrétariat a été invité à envoyer des rappels – en novembre 2011 – aux États membres aux fins de la collecte de données et en vue de l'établissement de la documentation relative à ces données et de la méthode à soumettre pour la session de 2012 du WP.6. Il faudrait adresser des lettres officielles aux représentants de haut niveau des pays (ministres ou vice-ministres) afin de leur rappeler cet exercice et de leur demander d'envoyer les données dès que possible.

#### **IX. ADOPTION DU RAPPORT (point 8 de l'ordre du jour)**

16. Ainsi qu'il a été convenu et conformément à la décision du Comité (ECE/TRANS/156, par. 6), le secrétariat, en coopération avec le Président et en concertation avec les délégués, a établi le présent rapport.

**Annexe**

**Projet de résolution n°...**

**RECENSEMENT DU TRAFIC SUR LES ROUTES E ET INVENTAIRE DES  
NORMES ET PARAMÈTRES PRINCIPAUX DES GRANDES ROUTES DE  
TRAFIC INTERNATIONAL EN EUROPE EN 2010 («RECENSEMENT 2010  
DU TRAFIC SUR LES ROUTES E»)**

à présenter pour adoption par le Comité des transports intérieurs  
à sa soixante et onzième session (24-26 février 2009)

Le Comité des transports intérieurs,

Compte tenu du dernier paragraphe de sa résolution n° 169 du 15 janvier 1954  
(E/ECE/TRANS/445),

1. *Invite* les gouvernements:

a) À procéder à un recensement du trafic sur les routes E de leur territoire national, conformément à l'Accord européen sur les grandes routes de trafic international en Europe (AGR) tel qu'en vigueur en 2010, et eu égard aux recommandations qui leur sont adressées pour ce recensement, telles qu'elles figurent dans le document ECE/TRANS/WP.6/AC.2/18 de la CEE prenant 2010 comme année de référence;

b) À communiquer les résultats de ce recensement au secrétariat de la CEE, si possible avant le **1<sup>er</sup> novembre 2011**, conformément aux recommandations figurant dans le document ECE/TRANS/WP.6/AC.2/18 de la CEE;

2. *Recommande* aux gouvernements de recenser le trafic sur d'autres routes non urbaines de leur territoire national, en appliquant, si possible, les méthodes énoncées dans les recommandations mentionnées au paragraphe 1 a) ci-dessus;

3. *Prie* les gouvernements de faire savoir au Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe (CEE), avant le **30 septembre 2009**, s'ils acceptent de mettre en œuvre les dispositions de la présente résolution.

-----